

# NOUVELLES VUES

revue sur les pratiques et les théories du  
cinéma au Québec

## Correspondance de GILLES GROULX sur Québec...? (inédite)

*Cette année marque les 50 ans du Chat dans le sac, premier long métrage de fiction de Gilles Groulx et pierre blanche dans l'histoire de notre cinématographie. Dans le dernier numéro de Nouvelles Vues, un article d'Alain Bergala a pu pointer, pour ici et ailleurs, l'importance de cette œuvre. Malheureusement, après ce départ remarquable, le cinéaste d'Entre tu et vous a eu beaucoup de difficultés à monter ses projets. Ce fut le cas pour l'opus suivant, le méconnu Québec...? Ce n'est que tout récemment que ce film, « oublié » dans les filmographies officielles, a été reconsidéré [1].*

*Ces lettres que nous publions sont, pour ainsi dire, les pièces importantes du dossier de production de Québec...?, court métrage élaboré entre 1965 et 1967. L'ensemble permet de suivre à la trace le travail du cinéaste dans ses relations avec le producteur André Guérin de l'Office du film du Québec (OFQ) [2]. Groulx était alors sociétaire de la compagnie indépendante Les Cinéastes Associés, fondée en 1964 par Denys Arcand, Jean Dansereau, Bernard Gosselin et lui-même.*

*Cette commande de l'État québécois, alors en pleine Révolution tranquille, fut finalement non signée par le cinéaste et ces lettres ainsi que la chronologie permettent de suivre de l'intérieur le processus de création et ses blocages. On est tout de suite au cœur des enjeux, tout en observant la haute idée que Groulx, dans l'exercice de son art, s'était forgée du cinéma. On a tendance, bien naïvement, à comprendre le cinéma direct comme un reflet objectif du réel où le cinéaste disparaîtrait dans sa médiation même; Groulx, au contraire, affirme son éthique de cinéma qui consiste à revendiquer sa subjectivité d'« auteur de film » sur un réel bien délimité. Paradoxalement limité dans la mesure où l'objet du film, le pays du Québec, est global. Entre les « visées artistiques » du cinéaste à qui on a laissé l'« initiative de la création » et les « exigences » du producteur qui a régulièrement demandé « corrections et additions », entre l'« engagement essentiel » et la « commandite de l'État », la part nécessaire, voire suffisante, de liberté aura fait défaut. – André Gervais [3]*

\*\*\*

## I - Lettre de Gilles Groulx à André Guérin

LES CINÉASTES ASSOCIÉS

Le 30 décembre 1965

M. André Guérin  
Office du Film du Québec  
360, McGill  
Montréal, QUÉ.

Cher monsieur Guérin,

Je crains fort que la production du film *Québec* [4] ne se soit engagée dans une épreuve sans fin. J'ai quelques raisons de croire que vous comme moi sommes à la recherche d'un absolu, mais de manière différente.

Cette crainte provient sans doute de ce que je crois vrai : que l'objectivité ne peut se démontrer en un seul temps. J'ai fait ma pensée : que celui qui prétend « créer » ne peut qu'inventer et imaginer selon une manière de voir et de comprendre particulière, donc subjective. C'est-à-dire : renoncer à tout voir pour voir enfin quelque chose.

D'après la façon dont se développe l'opération *Québec*, nous sommes en voie de perdre ce qui devrait être une démarche cinématographique originale. Outre le fait que nous courrons à l'échec financier de cette production.

Vos raisons sont sans doute prudentes et sages de devoir nous recommander à tant de questions à la fois, mais je ne crois pas que cela puisse servir notre but qui est de témoigner avec conviction du Québec. La « vision particulière », l'unité du film s'en trouve menacée. Le film va bientôt verser dans l'album souvenir ou le didactisme vantard [5]. La présence de trop de thèmes, l'insistance sur des aspects trop souvent inintéressants, la nécessité de devoir passer trop vite sur chaque chose, ne peuvent qu'étourdir le spectateur qui n'y verra qu'un « documentaire ». Je crois que, si dès maintenant nous ne nous en tenons pas à cette formule que vous avez jugé utile de souligner au début de cette production, qui était de faire un film d'auteur afin de faire œuvre originale, nous nous fabriquons un échec commun et l'Office du Film du Québec se verra privé d'une expérience profitable.

Permettez, pour ce qui est de mon engagement essentiel, que je refuse d'abandonner un idéal d'être pour lequel je combats depuis dix ans et dont, je crois, le cinéma québécois a bénéficié [6]. Je ne peux volontairement renoncer aux raisons qui me font rechercher le renouvellement et la liberté qui président à la création.

J'avais cru, pourtant, avoir été jugé cinéaste compétent sur le témoignage d'expériences

antécédentes qui semblent faire d'elles-mêmes la preuve de ce que je pense. Ceci dit, je ne vous mets pas en demeure de quoi que ce soit, si ce n'est qu'en énonçant mes appréhensions j'entends conserver le seul privilège d'un auteur de film : l'initiative de la création.

Car nous ne voudrions pas, non plus, faire les frais d'un malentendu, sauf en cas d'avis contraire. Il est important que vous m'assuriez, sans équivoque, cette liberté de création afin que nous puissions travailler en toute confiance et, ainsi, respecter les échéances de notre contrat.

Bien à vous,

Gilles Groulx

\*\*\*

## **II - Réponse d'André Guérin à Gilles Groulx**

Le mercredi 5 janvier 1966

Cher monsieur Groulx,

J'ai lu avec une certaine surprise votre lettre du 30 décembre dernier. Vous semblez vouloir donner à un échange de vues d'une grande franchise, je vous l'avoue, une signification et, surtout, une dimension qui risquent de nous conduire dans des sentiers fort touffus.

Abordons donc la question avec grande simplicité et dans un esprit de respect mutuel et d'efficacité. Il faut vous rappeler d'abord que ce film est une commandite de l'État et qu'il est le premier que l'on tente de faire sur cette réalité tellement difficile à saisir qui a nom : le Québec. De plus, ce film s'adresse non pas à un public d'élite, mais à la population en général et, tout particulièrement, à celle d'Europe occidentale. Vous conviendrez que notre tâche n'est pas facile.

Pour mener à bien cette entreprise, nous avons voulu, en vous choisissant, faire appel non seulement au cinéaste de talent que vous êtes, mais encore au cinéaste qui « sentait » ce pays du Québec. C'est vous dire que nous n'avons jamais songé un seul instant à vous brimer, à vous enlever l'initiative de la création cinématographique [7].

Je vous demande, pour éviter tout malentendu, de nous soumettre pour approbation, tel qu'exigé par le contrat, un premier montage *de votre facture, de votre conception* du film, à la date prévue de la mi-janvier. Selon les règles du jeu, nous vous dirons à ce moment-là ce que nous en pensons [8].

Veuillez agréer, cher monsieur Groulx, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'Office du Film du Québec

André Guérin

M. Gilles Groulx  
Les Cinéastes Associés Inc.  
257 est, rue des Commissaires  
Montréal, P.Q.

\*\*\*

### III - Chronologie de la production de *Québec...?*

**3 mai 1965** : André Guérin rencontre Gilles Groulx avec le « projet d'un film sur le Québec économique pour distribution de prestige dans les pays étrangers » (lettre du 6 mai), projet qui remonte à novembre 1964 (lettre de Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, à André Guérin).

**7 juin 1965** : L'OFQ retient les services des Cinéastes associés (CA par la suite) pour réaliser *Québec industriel* (1<sup>er</sup> titre de travail).

**21 juin 1965** : Gilles Groulx accepte de réaliser le film.

**5 juillet 1965** : Lettre d'entente entre le producteur et le contractant.

**24 août 1965** : Gilles Groulx envoie le scénario (22 p.) de *Québec sans parenthèses* (ce 2<sup>e</sup> titre de travail sera utilisé durant la presque-totalité de l'aventure). « Vous remarquerez que la troisième séquence de ce scénario permettra aux experts et spécialistes du Ministère de l'Industrie et du

Commerce de faire valoir leur conception du Québec économique, puisque la répartition des éléments de cette seconde moitié du film sera faite selon leur choix » (Gilles Groulx à André Guérin); 3 p. du scénario sont changées le 7 septembre.

**20 septembre 1965** : Première séance de production (Gilles Groulx et Jean Dansereau des CA, André Guérin et Michel Vergnes de l'OFQ).

**23 septembre 1965** : André Kaltenback (directeur de l'information au Ministère) envoie à André Guérin une liste des nouveaux développements industriels impliquant, pour l'année 1964-1965, des investissements de plus d'un million de dollars et qui « pourraient servir de cible à notre caméra ».

**30 septembre 1965** : Séance de production durant laquelle sont fixées les étapes suivantes : a) mi-novembre 1965 : visionnement du tournage; b) mi-décembre 1965 : premier montage; c) mi-janvier 1966 : montage final; d) 1<sup>er</sup> mars 1966 : copie finale. Le même jour, contrat (\$35 000) intervenu entre les CA et l'OFQ ainsi que le Ministère de l'Industrie et du Commerce (dont le ministre est le libéral Gérard-D. Lévesque), signé le 6 octobre.

**Octobre 1965** : Pour *Un jeu si simple*, Gilles Groulx obtient le premier prix aux Journées internationales CIDALC, films sur le sport et son influence, à Paris.

**22 novembre 1965** : Le tournage, dit Jean Dansereau, secrétaire des CA, est alors pratiquement terminé.

**30 décembre 1965** : À la suite d'un premier visionnement (2 décembre) et d'une séance de production (6 décembre), lettre de Gilles Groulx à André Guérin (*reproduite plus haut*).

**5 janvier 1966** : En guise de réponse, lettre d'André Guérin à Gilles Groulx (*reproduite plus haut*).

**19-24 janvier 1966** : Pour *Un jeu si simple*, Gilles Groulx obtient le premier prix, ex aequo avec la France et la Tchécoslovaquie, aux 11<sup>es</sup> Journées internationales du film de court métrage, à Tours, France. Dans une lettre au ministre Yves Gabias, Secrétaire de la Province, André Guérin (6 juillet 1966) précise que le scénario du film est « de l'auteur du film lui-même, Gilles Groulx, cinéaste de réputation internationale dont le dernier film *Un jeu si simple* remportait au Festival International de Tours de 1966 le premier prix du documentaire ».

**4 février 1966** : L'OFQ autorise Radio-Canada à diffuser un extrait du film à l'émission de télévision *Cinéma 66* du 6 février.

**22 février 1966** : À la suite d'un autre visionnement, le premier montage est approuvé.

**11 mai 1966** : Demande au Conseil de la Trésorerie du Québec (« L'Office du Film du Québec et le ministère commanditaire ont constaté, après examen du premier montage soumis par le cinéaste, que la complexité du sujet et le climat difficile du Québec les obligeaient à produire un film beaucoup plus coûteux, d'où la nécessité d'étendre le tournage sur une période de deux années. »).

**16 et 27 mai 1966** : Séances de production et visionnements du premier montage qui fait environ 40 minutes (avec, le 27 mai, certains éléments sonores); il est proposé de **raccourcir/ajouter** quelques séquences.

**27 mai 1966** : Projet de contrat (\$20 000) pour compléter le film; non signé alors (les élections ayant lieu le 5 juin), il ne le sera que le 8 septembre 1966, relançant ainsi la production.

**30 mai 1966** : Pour *Un jeu si simple*, Gilles Groulx obtient un prix spécial à l'occasion du Palmarès du film canadien, à Montréal.

**5 juin 1966** : Changement de gouvernement au Québec : défaite du Parti libéral (Jean Lesage, premier ministre), au pouvoir depuis 1960, et victoire de l'Union nationale (Daniel Johnson père, premier ministre).

**12 juillet 1966** : Première version, incomplète (la 3<sup>e</sup> bobine n'a pu être visionnée), du « commentaire de Gérald Godin pour un film de Gilles Groulx [9] ».

**20 juillet 1966** : Le commentaire proposé est envoyé au ministre (qui est maintenant l'unioniste Maurice Bellemare); il sera ajusté plusieurs fois, à partir, entre autres, des statistiques officielles fournies par le Ministère.

**21–31 juillet 1966** : Pour *Un jeu si simple*, Gilles Groulx obtient un diplôme d'honneur au Festival international du film de Locarno, Suisse.

**6 septembre 1966** : André Guérin propose à Gilles Groulx de **supprimer/raccourcir/ajouter** certaines séquences; le lancement est envisagé pour la mi-octobre.

**12 septembre 1966** : Séance de production impliquant, entre autres, le « scripteur Godin » (première mention du nom de Gérald Godin dans le dossier conservé aux Archives nationales [10]); « M. Guérin a dit au scripteur que la formule du commentaire était acceptée mais qu'il devrait soigner davantage le style et revoir, avec M. Kaltenback, la partie statistique » (compte rendu de Michel Vergnes, 14

septembre).

**14–21 septembre 1966** : Pour *Le chat dans le sac*, Gilles Groulx obtient un prix spécial (meilleure réalisation) au 7<sup>e</sup> Festival du film de Thessalonique, Grèce.

**24 octobre 1966** : Séance de production durant **laquelle il est suggéré de raccourcir/ajouter** telles séquences.

**29 octobre 1966** : Dans le magazine *Sept-Jours*, on annonce le film, mais sans donner le titre, comme étant tourné par Gilles Godin [*sic*] [11].

**7 novembre 1966** : André Guérin avertit les CA que, si « une première copie du film approuvée » ne lui est pas soumise dans un mois, le 7 décembre donc, il devra y avoir, selon les termes du contrat, remboursement au producteur.

**28 novembre 1966** : La copie de travail est montée dans sa longueur définitive (28 minutes et quelques secondes); la musique est enregistrée; le texte le sera par Gérald Godin le **30 novembre**.

**7 décembre 1966** : Séance de production (avec, côté CA, Gilles Groulx, Gérald Godin, Bernard Gosselin et Michel Brault); Gérald Godin sera narrateur, à propos de quoi Michel Vergnes note sa dissidence.

**12 décembre 1966** : André Kaltenbach écrit à André Guérin : « Monsieur Godin, dans la narration, a une diction trop molle et surtout un timbre de voix morne, triste et beaucoup trop sérieux. »

**15 décembre 1966** : André Kaltenback écrit à André Guérin des « commentaires sur le commentaire » du film.

**21 décembre 1966** : André Guérin envoie au secrétaire des CA une transcription arrondie, moins agressive, de ces commentaires; le même jour, Michel Vergnes propose à Gilles Groulx de « confier la narration à un professionnel » et suggère Michel Garneau.

**20 janvier 1967** : Visionnement.

**25 janvier 1967** : Télégramme de Michel Vergnes au secrétaire des CA à propos du titre, qui devra être changé.

**26 janvier 1967** : André Kaltenbach déclare acceptable le titre *Québec?* (3<sup>e</sup> titre de travail) qui devient

définitif le 7 février.

**13–19 février 1967** : Pour *Un jeu si simple*, Gilles Groulx obtient le premier prix, section cinéma, au Festival Dei Popoli, films ethnographiques et sociologiques, à Florence, Italie.

**21 février 1967** : La copie zéro, dit le secrétaire des CA, sera prête dans une dizaine de jours.

**Février 1967** (bien que sans date) : « millionième et dernière (?) version d'un commentaire non signé sur un film qui aurait pu être de Gilles Groulx » (dactylographié, ainsi que ledit commentaire, par Gérald Godin).

Dans le générique du film, daté février 1967 (mais dont le projet est du 25 janvier), le titre, tout en minuscules, est devenu *québec...?* et les dix-huit intervenants (scénariste, caméramen, musiciens, narrateur, figurants, etc.) ne sont pas désignés, mais plutôt présentés selon l'ordre alphabétique par un « ont participé à la fabrication de ce film »; Groulx ne « signe » donc pas le film (de la même façon, *Normétal* (1959) n'était pas signé).

**23 février 1967** : Les CA envoient à l'OFQ le commentaire redactylographié et la liste des plans (« shot list ») du film.

**15 mars 1967** : Visionnement de la copie zéro à l'étalonnage de laquelle il y a encore quelques petites corrections à apporter.

**17 avril 1967** : Dans la grande salle de projection du Bureau de censure du cinéma, visionnement du film et approbation (la première ayant lieu, dans la même salle, le 21 septembre).

## NOTES

[1] Voir Yves Lever, *Le cinéma de la Révolution tranquille. De « Panoramique » à « Valérie »*, Montréal, chez l'auteur, 1991, p. 386–388.

[2] D'abord nommé Service de ciné–photographie de la province de Québec en 1941, il devient l'Office du film de la province de Québec en 1961, puis l'Office du film du Québec en 1963. André Guérin en est le directeur depuis 1964.

[3] C'est en travaillant sur les *Écrits et parlés* de Gérald Godin (Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1993–1994), que j'ai fouillé le dossier de ce court métrage de Gilles Groulx auquel a collaboré de très près Gérald Godin et rédigé en 1992 la première version de cet article, auquel j'ai ajouté quelques précisions depuis le décès des deux protagonistes (Groulx en août 1994, Godin en octobre 1994). Ce



dossier est conservé aux Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec. Nous remercions Mme Barbara Ulrich d'avoir autorisé cette publication.

[4] *Québec sans parenthèses*, titre de travail, est ainsi abrégé.

[5] « Il ne s'agit pas d'ajouter un film aux cartes postales en vente sur le marché. Mais si nous définissons le terme “témoigner” dans le sens de l'observation sélective des activités d'un groupe humain, alors ce serait de cette manière que nous voudrions exprimer le Québec » (Gilles Groulx à André Guérin, 21 juin 1965). « Je comprends qu'il reste des séquences à tourner, celle de Québec entre autres. Mais il va falloir filmer aussi d'autres séquences pour compléter le métrage actuel [...] il n'est pas dans les intentions de notre office, ni du ministère commanditaire, de vous imposer une liste, de vous demander un catalogue. Il s'agit, à mon sens, de compléter le travail commencé par des réalités québécoises, par une vue d'ensemble de la vie au Québec afin justement de rejoindre le titre proposé pour le film » (André Guérin à Gilles Groulx, 22 décembre 1965). C'est à cette dernière lettre que Gilles Groulx, justement, répond.

[6] C'est en 1955, en effet, que Gilles Groulx entre comme monteur au service des nouvelles de la télévision de Radio-Canada.

[7] « Au risque de répéter ce que je vous disais en janvier dernier, je rappelle que l'initiative de la création vous appartient au plan strictement cinématographique. Cependant, il est de mon devoir de préciser nos exigences. Les corrections et additions nécessaires s'accordent avec le caractère du film et n'infirment pas les visées artistiques de son auteur » (André Guérin à Gilles Groulx, 6 septembre 1966). « J'écrivais, le 6 septembre dernier, à M. Groulx que “l'initiative de la création lui appartient”. Non seulement nous ne le contestons pas, mais encore nous voudrions que M. Groulx en soit davantage convaincu. Et si comme nous il trouve le commentaire incomplet, qu'il ne s'attende pas que nous disions au scripteur ce qu'il doit écrire. Nous pouvons et, au besoin, nous devons demander des modifications, mais il n'est nullement dans nos intentions de nous substituer à l'auteur. Bref, nos efforts ne tendent qu'à vous aider et à vous préciser certaines exigences. Nous voulons un bon film et, en toute confiance, nous misions gagnant sur Gilles Groulx » (André Guérin aux CA, 7 novembre 1966). Il y a, faut-il le dire, de l'« échec » dans cet imparfait.

[8] Léo Bonneville, « Entretien avec Gilles Groulx », *Séquences*, Montréal, n° 92, avril 1978, p. 10 :

« L. B. – En 1960 [*sic*], vous faites, avec Michel Brault, un film pour l'Office du Film du Québec. Ce film s'intitule précisément *Québec...?* Pourquoi le point d'interrogation précédé de trois points de suspension?

G. G. – Le film était une commandite du Ministère [de l'Industrie et] du Commerce du Québec. Le titre que j'avais donné au film était *Québec sans parenthèses* [dès août 1965]. Vous n'êtes pas sans savoir

que, lorsque des compagnies étrangères viennent s'établir au Québec – par exemple, Atlas Inc., avec, au bout, le mot Québec placé entre parenthèses –, les parenthèses signifient qu'il s'agit d'une succursale. Dans le film, j'avais affirmé un Québec sans parenthèses. Nous avions affaire alors à un comité de producteurs composé de plusieurs personnes. Il semblait que ces personnes n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur la version finale [à partir de mai 1966]. Le film traînait. J'étais continuellement en train de modifier le montage en cours. Finalement, c'en était rendu à un chambardement complet que j'ai refusé de faire [en septembre 1966]. Bref, c'est quelqu'un d'autre qui a terminé le film. Alors, on a décidé de faire un générique [en janvier 1967] dans lequel étaient inclus tous les noms des gens qui avaient participé au film. Le générique est apparu avec les noms par ordre alphabétique, sans donner le titre à chacun. En fait, la structure finale n'était plus ce qu'elle était au départ. »

[9] Ce commentaire a été précédé d'une « description d'une idée de commentaire par Gérald Godin/Gilles Groulx », description non datée (mais datant probablement du début 1966), dans laquelle on lit ceci, entre autres :

« Il faut d'une part présenter le Québec tant aux Québécois qu'aux étrangers, et d'autre part intéresser le spectateur. C'est entre ces pôles que nous avons l'intention d'évoluer.

Une plate énumération de chiffres ou une [sic] dithyrambe lyrique ne valent pas mieux l'une que l'autre.

Formellement, le film se présente à nous comme un collage. Aucun lien dramatique ne l'anime, sinon la présence récurrente d'un personnage qui est inspecteur, ou journaliste, ou enquêteur, ou quelque chose d'équivalent.

Le commentaire est conçu dans le même esprit de collage. [...]

Ainsi, en faisant une sorte de contrepoint 300 ans plus bas à la ligne mélodique du film, croyons-nous arriver à susciter l'intérêt pour ce que nous avons à dire dans le film. »

[10] Le jour précédent (11 septembre), Gérald Godin écrit à Serge Doyon [CA] ceci, faisant allusion soit à la lettre du 5 janvier 1966, soit à celle, toute récente, du 6 septembre, le contenu de la dernière n'étant pas sans probablement raviver le contenu de la première :

« [...] au début de l'intérêt que j'ai porté à *Québec sans parenthèses*, il y avait d'abord le fait que ce fut un film d'auteur et tel que je connaissais ledit auteur, un film d'amour sur le Québec. Quand on m'a par la suite demandé d'écrire le commentaire du film, j'ai accepté dans le même esprit. Or il semble que les dés aient été pipés entre temps et que le projet soit devenu un autre projet. Or à cet autre projet, très bien décrit dans la lettre de Monsieur André Guérin à Gilles Groulx, il ne m'intéresse pas de collaborer.

Toutefois, je permets aux Cinéastes associés d'utiliser et de développer comme bon leur semble l'idée et le projet de commentaire déjà présentés et, je le crois, acceptés.

En deux mots, j'étais passionné par l'idée de faire un commentaire d'auteur sur un film d'auteur. La

situation a changé et pas moi, je me sens donc en milieu hostile et j'aime mieux laisser à d'autres le soin de rédiger un commentaire conforme à ce qu'on veut. [...] »

Malgré ce qu'il dit ici, il semble que Gérald Godin ait continué à collaborer avec Gilles Groulx jusqu'à la fin (voir février 1967).

[11] Le fait que Gilles Groulx et Gérald Godin aient les mêmes initiales n'aide pas, bien sûr, à donner une information exacte; mais on peut aussi penser que ce lapsus désigne, à cette étape-ci, l'importance de ce dernier comme scripteur (Jean-V. Dufresne, dans *Le Devoir* du 23 septembre 1967, attribuera explicitement le commentaire à Gérald Godin) et, dans certaines séquences peut-être ajoutées alors, comme figurant. Gérald Godin ayant remplacé au pied levé Gilles Groulx qui devait jouer un rôle dans *Entre la mer et l'eau douce* (1967), long métrage de Michel Brault en tournage à partir du 27 octobre 1965 (jusqu'au 11 décembre 1966), Gilles Groulx, quelques mois après cet automne 1965 où il tourne effectivement une grande part du court métrage, lui demande d'intervenir. Dans la brève filmographie accompagnant les réponses qu'il envoie, probablement début 1966, aux *Cahiers du cinéma* - cette revue préparant un « Dossier canadien » qu'elle publie en mars 1966 (n° 176, p. 59-61) -, il est précisé ceci : « Groulx auteur-réalisateur-monteur avec Luca [*sic* : Luka] et Gérald Godin ». Dans une lettre (22 décembre 1965), André Guérin parle des « longs travellings à l'Université de Montréal » appartenant au tournage d'octobre-novembre 1965 visionné en décembre; dans son compte rendu (27 octobre 1966) de la séance du 24 octobre, Michel Vergnes note qu'il est suggéré de raccourcir, entre autres, « les scènes dans les corridors de l'Université de Montréal ». Parle-t-on des mêmes scènes? Gérald Godin est cet « homme avec une valise qui suit une femme dans un corridor » (selon la liste des plans envoyée par les CA à l'OFQ, 23 février 1967), « personnage témoin que l'on retrouve à intervalles dans le film » et dont André Guérin dit (lettre à Gilles Groulx, 6 septembre 1966) : « il ne me semble pas très convaincant et je me demande si on ne devrait pas le laisser tomber au profit d'autres scènes ». Gérald Godin aura (aurait) donc été là en tant que figurant avant d'y être en tant que scripteur.